

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Haute-Garonne



1



UNE ORGANISATION SYNDICALE COMBATIVE

La CGT agit chaque jour pour faire respecter les droits des agents territoriaux et améliorer leurs conditions de travail.



UNE EXPERTISE RECONNUE

Nos élus maîtrisent le statut de la Fonction publique territoriale, les procédures administratives et les voies de recours.



UNE DÉFENSE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Chaque situation mérite d'être examinée avec sérieux. Aucun agent ne doit rester seul face à son employeur.



UNE ASSISTANCE STATUAIRE

Grâce à notre expertise en matière de statut et de carrière, nous vous accompagnons pour toute question concernant votre situation professionnelle.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)

Une CAP pour
chaque catégorie
hiérarchique
(A, B, C)



Compétente pour
les décisions
individuelles
défavorables

LE COMITÉ SOCIAL

Fusion
du comité
technique
et du CHSCT



Compétent sur
le fonctionnement
et l'organisation des
services, la protection
de la santé et
la sécurité
des agents, etc.

LA CGT 31, C'EST :

- ✓ Défendre l'égalité de traitement entre les agents.
- ✓ Lutter contre les discriminations et les injustices.
- ✓ Garantir le respect des droits statutaires.
- ✓ Accompagner les agents dans leurs démarches et leurs recours.
- ✓ Veiller à la transparence des décisions administratives.
- ✓ Défendre les carrières, les rémunérations et les conditions de travail.
- ✓ Combattre la précarité et promouvoir l'emploi public territorial.

*Avec la CGT,
défendons nos droits,
notre carrière
et notre avenir.*



Votez du **3 au 10 décembre 2026** pour désigner celles et ceux qui porteront votre voix et vous défendront.

**VOTEZ
CGT !**



Pour nous contacter :
Téléphone : **06 46 75 92 68**



Courriel : **csd31.cgt@gmail.com**